

pratiquement \$30,000 par mille pour les rails seuls, quoique l'on projetât de construire ces chemins pour environ \$27,000 par mille.

L'honorable M. DANDURAND: J'ai rectifié cette assertion en lisant le mémoire. On me dit que la déclaration que j'ai entendu faire au ministre était inexacte, car l'emprise du chemin seulement a été achetée, et que les rampes ne sont pas faites ni les traverses posées.

L'honorable M. FOWLER: C'est encore pire.

L'honorable sir JAMES LOUGHEED: Je ne veux pas accuser mon honorable ami de n'être pas sincère en ceci. Mais quand je vois son sourire lorsqu'il regarde ce bill, je ne puis me convaincre de sa sincérité concernant ce projet, ni de la sincérité du gouvernement. S'ils veulent construire les 29 embranchements énumérés ici, il y a une manière bien simple de procéder. Qu'ils fassent comme ont fait leurs prédécesseurs depuis 50 ans, se conformant à la pratique qui veut que l'opinion du parlement soit exprimée et que la dépense soit contrôlée.

Mon honorable ami peut-il nous donner l'assurance que chaque sénateur peut choisir l'embranchement qu'il veut sans enfreindre la pratique constitutionnelle interdisant à cette Chambre la modification d'un bill comportant une dépense d'argent? Je ne crois pas qu'un seul sénateur puisse nous donner cette assurance. Il appartient à la Chambre elle-même d'en décider. Si nous exerçons ce pouvoir, nous entendrons bientôt de fortes protestations de nos amis des Communes.

Je répète que si le gouvernement est sincère dans son intention de construire ces lignes et de se rendre au désir de la population qui requiert ces embranchements, le Sénat est prêt à considérer favorablement toute demande de crédit à cette fin. Mais quand le gouvernement du jour viole la pratique bien établie et nous présente un bill qui veut que le parlement abdique ses fonctions et confère à une commission irresponsable l'autorité absolue sur la dépense de cet argent, sans en rendre compte avant trois ans, je dis alors que la Chambre fait sagement d'insister sur l'adoption de l'amendement proposé.

L'honorable M. CALDER: Je n'ai pas le droit de parler de nouveau, mais vous me permettez un mot. Le leader de l'opposition a prétendu que même si nous décidions que nous avons le droit de modifier la liste annexée au bill, on pourrait mettre en doute notre pouvoir de le faire.

Il est avéré,—et tous les sénateurs de la Saskatchewan diront comme moi,—que notre province a absolument besoin de certains

embranchements dont la construction est remise d'une année à l'autre et qui donneraient un revenu dès le début. La construction de ces lignes sera-t-elle retardée d'une autre année à cause d'un défaut de procédure?

Je pourrais nommer ces embranchements et donner des explications sur chacun d'eux, mais je ne veux pas abuser de votre patience. Il n'y a pas une seule de ces lignes qui n'aurait dû être construite depuis longtemps. Ce sera un grand tort si la construction en est retardée parce que le gouvernement nous a présenté ce projet sous cette forme et que certaines règles de la Chambre n'ont pas été observées.

Le leader du gouvernement a dit que nous avions certains pouvoirs; que nous pouvions retrancher certains item de la liste. Supposons que nous le fassions, que le président décide contre nous, qu'il y ait appel de sa décision et qu'elle soit renversée par la majorité de cette Chambre, où en serons-nous alors?

L'honorable M. McMEANS: Le fait que le bill est défait ne signifie pas nécessairement que ces lignes ne seront pas construites. Le gouvernement a déjà \$73,000,000. Il a construit l'embranchement du Lac-Long.

L'honorable M. CALDER: Je crois que chaque dollar de ces \$73,000,000 est requis pour d'autres fins.

L'honorable sir JAMES LOUGHEED: Ce crédit est voté spécialement pour la construction, les améliorations et autres fins; aucune restriction n'est imposée.

L'honorable M. CALDER: Ce crédit est déjà complètement affecté à d'autres fins.

L'honorable M. McMEANS: Où a-t-on pris l'argent pour acheter l'hôtel à Paris et l'emplacement à Toronto?

L'honorable M. CALDER: Cela est entièrement hors de la question. Ce n'est pas là ce que je discute. Voici ce que je crains: le bill propose la construction de 8 ou 10 lignes dans les provinces d'Alberta, Saskatchewan et Manitoba, et je sais que celles de la Saskatchewan sont nécessaires. Je sais aussi qu'elles rapporteront un revenu dès le début. Toutes traversent des régions colonisées et contribueront au développement du pays.

Parce que nous sommes dans cette impasse du fait que le gouvernement nous a présenté ce bill d'une certaine manière, et parce que cette Chambre est régie par certaines règles, on veut retarder la construction de ces lignes. Je n'approuve pas la proposition et je voudrais que nous puissions sortir de cette impasse.